

L'apologétique

Avons-nous des raisons de croire ?

Être chrétien, c'est selon les paroles même du Seigneur, « être dans le monde sans être du monde » (Jn 17, 14-18). Une telle situation nous amène nécessairement, à un moment ou à un autre, à devoir rendre compte de notre foi. La foi qui nous habite nous porte au témoignage :

« on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau ; on la met sur le lampadaire, et elle brille pour tous ceux qui

sont dans la maison » (Mt 5, 15). Or une foi qui rayonne **interpelle**, elle suscite des interrogations, auxquelles il nous faut pouvoir apporter des réponses paisibles. « Soyez prêts à tout moment à présenter une défense devant quiconque vous demande de rendre raison de l'espérance qui est en vous » (1 Pierre 3, 15-16). Cette **défense de la foi** porte un nom : l'**apologétique** (du grec apología, défense). Il ne s'agit pas d'asséner des vérités, de

polémiquer (« Faites-le avec douceur et respect. » 1P 3,16), mais d'entrer en dialogue en se plaçant sur le terrain de la raison.

En effet, « la foi n'est pas un sentiment aveugle et purement subjectif, qui n'aurait aucun fondement accessible à la

raison. Au contraire, « pour que l'hommage de notre foi soit conforme à la raison, Dieu a voulu que les secours intérieurs du Saint-Esprit soient

accompagnés des preuves extérieures de la Révélation. C'est ainsi que les miracles du Christ et des saints, les prophéties, la propagation et la sainteté de l'Église, sa fécondité et sa stabilité sont des signes certains de la Révélation, adaptés à l'intelligence de tous, des motifs de crédibilité qui montrent que l'assentiment de la foi n'est nullement un mouvement aveugle de l'esprit » (CEC, 156). À notre époque de



Saint Thomas d'Aquin

scepticisme et de relativisme, où toutes les religions sont présentées comme équivalentes, il importe d'étudier avec soin les « preuves extérieures de la Révélation », et de bien connaître nos « raisons de croire » (Dom Antoine Marie osb, lettre du 16 septembre 1997, Flavigny).

Ce travail, l'apologétique nous le fait accomplir, en nous montrant, par des arguments historiques et rationnels, qu'il est *raisonnable* de croire, c'est-à-dire de donner notre assentiment de foi aux vérités de la Révélation divine : ***la foi est croyable !***

A la lumière de la raison, seront ainsi explorées les grandes questions de l'âme et de son immortalité, des « preuves » de l'existence de Dieu, de Jésus-Christ Fils de Dieu, et de son Eglise, voulue par Dieu, et assistée de Lui.

Il incombera aussi à l'apologétique de défendre l'Eglise des accusations injustes portées contre elle sur le fondement d'une Histoire trop souvent falsifiée. Notre culture véhicule en effet contre l'Epouse du Christ nombre de « faux-témoignages », particulièrement nuisibles en ce qu'ils se dressent dans les âmes comme des obstacles sur le chemin de la foi et de l'entrée dans l'Eglise. Il appartient aux chrétiens de lever ces obstacles, en suscitant une contre-culture : une culture de la Vérité.

De cette contre-culture, soyez ACTEURS ! VENEZ LE 6 FEVRIER PROCHAIN pour le 1^{er} volet d'une série de conférences d'apologétique (voir encadré ci-dessous)

« L'HISTOIRE EN VÉRITÉ »

L'Église en procès – L'Affaire Galilée

CONFERENCE DE MONSIEUR GILLES GEORGETTE

Jeudi 6 février 2020, 20h30, Maison Marie Médiatrice